

développement de transports collectifs



transport collectif local

En externe pour les SIAE en zone urbaine, plusieurs types de mesures sont mis en place afin de favoriser l'utilisation des transports collectifs par les publics accueillis: négociations et partenariats avec les sociétés de transport locales afin d'obtenir nouveaux trajets spécifiques, tarifs réduits voire gratuité d'utilisation du réseau.

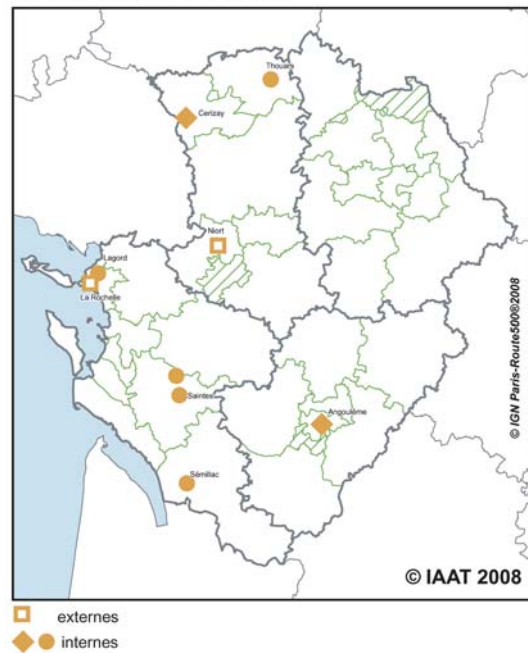
Par exemple, la MDC 17 (AI) est en partenariat avec le CCAS pour l'obtention de cartes de bus de 20 trajets gratuits pour les salariés en insertion qui ne bénéficieraient pas déjà de tarifs préférentiels avant leur première mise à disposition.

navette interne

Certaines ont donc cherché à pallier cette absence par la mise en place d'un transport collectif en interne avec un système de navette de ramassage (ramassage à domicile, navette entre 2 lieux de travail)

Les Ateliers du Bocage (EI), Chantiers Peupins et Emmaüs Peupins (2 ACI)

action : transports collectifs



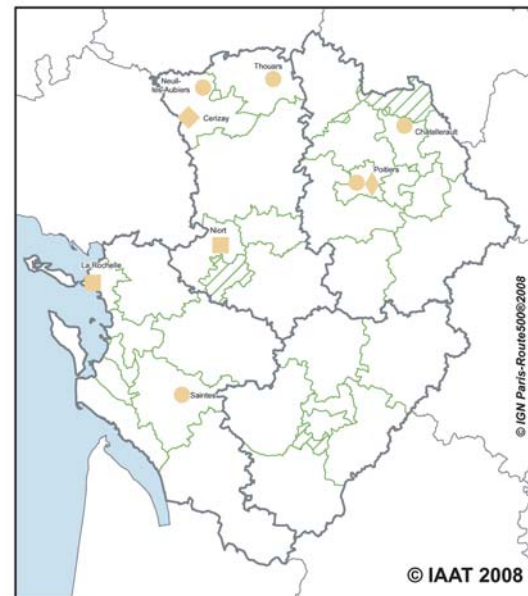
Directeur de la publication
Alain Ribager
Rédaction et mise en page
Marie-Ange Ribager



Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de la région Poitou-Charentes
espaceSERVANTÉS. - 3, rue Georges Servant 86000 Poitiers
Tél : 05 49 88 07 29 - Fax : 05 49 88 43 98 - Site Web : www.iris.asso.fr - Courriel : iris@iris-poitou-charentes.com



action : aides financières diverses



● ACI : Ateliers et Chantiers d'insertion
■ AI : Associations intermédiaires
◆ EI : Entreprises d'insertion
◆ RQ : Régie de Quartier

Pays et Communautés d'Agglomération
Hors Pays et Communautés d'Agglomération

Retrouvez sur notre site Internet les cartes des dispositifs "mobilité" des SIAE de Poitou-Charentes :
www.iris.asso.fr
rubrique SIAE

aides financières diverses



En complément des autres actions menées, les SIAE proposent à leurs salariés des aides financières diverses :

- > Cours de code / conduite à tarif préférentiel ou pris en charge sur le temps de travail
- > Aide au montage de dossiers de financement pour l'inscription aux examens théoriques et/ou pratiques du permis B
- > Pour l'acquisition d'un véhicule, aide à la constitution de dossiers de micro crédit
- > Tarifs préférentiels pour l'utilisation des transports collectifs (IPSO 79, MDC 17)

Initiatives et Projets

Une publication de l'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de la région Poitou-Charentes.

DOSSIER : SIAE & mobilité

février 2009

Face à un monde du travail de plus en plus précaire et sélectif, de nombreuses personnes sont laissées sur le bord de la route.

A la croisée du social et de l'économique, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) œuvrent depuis plus de 25 ans pour l'emploi de tous dans une approche de développement économique solidaire et durable, orienté emploi.

Insertion par l'Activité Economique en Poitou-Charentes¹

FORMATION PAR LE TRAVAIL

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

REDYNAMISATION VERS L'EMPLOI

PARCOURS D'ACCES A L'EMPLOI
ou PARCOURS D'INSERTION

- Il y a aujourd'hui **177 SIAE** juridiquement distinctes dans la région.
- Chaque année, plus de **14 600 personnes** passent par les SIAE poitou-charentaises, avec un taux de "**sorties dynamiques**"² vers l'emploi de **64,3%**.
- Avec **108,5 millions d'euros de produits d'exploitation** pour un **financement public de 42,3 millions**, les SIAE de Poitou-Charentes contribuent activement à l'économie régionale.

La mobilité est communément identifiée dans le monde du travail comme un atout.

Les SIAE font le constat que les personnes qui sont en parcours d'accès à l'emploi rencontrent bien souvent de nombreux freins à la mobilité, qui contribuent inévitablement à les éloigner du marché du travail.

Pour les SIAE, le fait d'intégrer pleinement les actions de soutien à la mobilité dans le parcours d'insertion contribue à améliorer l'autonomie et l'employabilité de façon immédiate et directe (moyen de locomotion), mais aussi de façon indirecte (ouverture au monde, projection dans l'avenir).

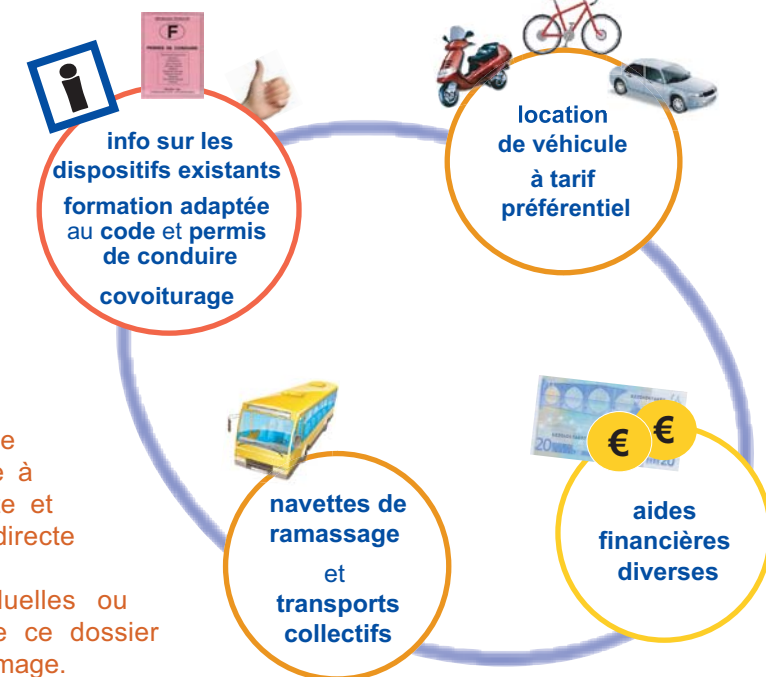
Cette réflexion a abouti à nombre d'initiatives individuelles ou partenariales sur les territoires de Poitou-Charentes que ce dossier présente, sans vouloir être exhaustif, pour en favoriser l'essaimage.

Qu'est-ce que la mobilité ?

C'est la capacité à se mettre en mouvement, à se déplacer dans l'espace (se rendre à son travail) et dans le temps (se projeter dans l'avenir). Ce mouvement peut être de différente nature (physique / psychologique).

Beaucoup d'éléments influent sur les besoins en mobilité et les possibilités de déplacement :

- > Le type d'activité : déplacement pour se rendre sur le(s) lieu(x) de travail qui peuvent être multiples (notamment dans les métiers du bâtiment et du nettoyage), métiers pour lesquels le moyen de locomotion est un outil nécessaire (chauffeur livreur, commercial itinérant)
- > Le lieu : les spécificités du bassin d'emploi, la localisation zone urbaine/rurale et son impact sur l'offre de transports publics, la distance domicile - travail...
- > L'évolution du contexte politique, économique et réglementaire : inflation, prix des carburants, réformes du permis de conduire.
- > La confiance et l'estime de soi
- > Le regard des autres



Consultez sur notre site Internet les fiches actions signalées par une loupe et illustrant plus en détail les dispositifs mis en place par quelques SIAE de Poitou-Charentes : www.iris.asso.fr à la rubrique **Publications**

Contribuons à la préservation de l'environnement



Pourquoi mettre en place des actions d'aide à la mobilité ?

Pour favoriser l'accès à l'emploi des salariés en parcours socioprofessionnel qu'elles accompagnent !
Les SIAE proposent une palette progressive d'actions de (re)qualification sociale et professionnelle, de formation et d'accompagnement qui contribuent à améliorer l'autonomie et l'employabilité de leurs salariés, notamment en matière de mobilité.
En associant à toutes les étapes leurs partenaires locaux.

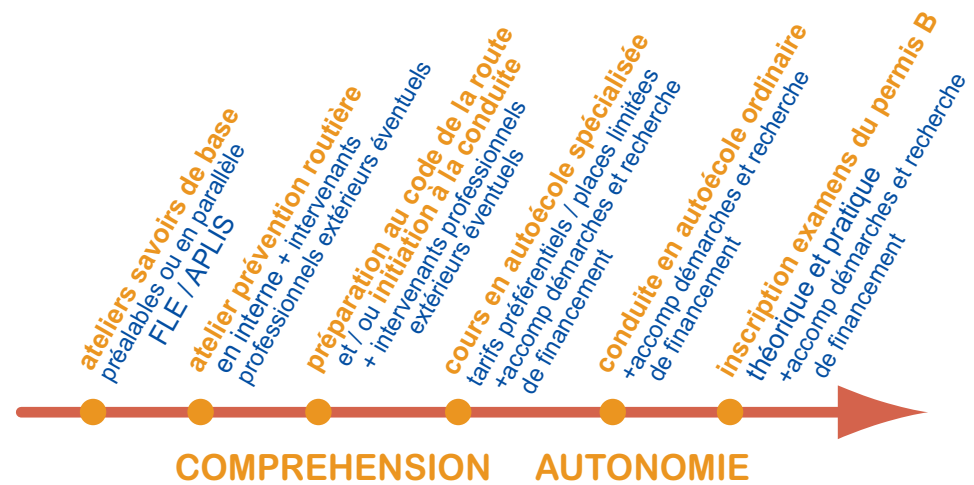
Les freins à la mobilité

Pour les publics accueillis par les SIAE, souvent en situation difficile et précaire, les freins à la mobilité se classent en six catégories³ :

- les difficultés financières : la personne ne peut pas se payer un moyen de locomotion (cyclomoteur, ticket de car, billet de train, permis de conduire, voiture, etc.)
- les difficultés géographiques : la personne est éloignée des transports en commun, des commerces, etc.
- les difficultés socioculturelles et liées à l'éducation : la personne vit dans une communauté où on ne se déplace pas (ex : "Les femmes ne conduisent pas, c'est l'affaire des hommes" ou "Ici, on y naît, on y vit, on y reste et on y meurt").
- les difficultés psychologiques : la personne ne peut se déplacer par peur de la foule, de l'inconnu, et sous-estime ses capacités.
- les difficultés physiologiques : la personne a une difficulté physique l'empêchant de se déplacer : handicap, mal de dos, maladies, etc.
- les difficultés cognitives : la mobilité requiert des compétences linguistiques (lire un plan, écrire une adresse, passer le code de la route), logiques (estimation du temps, coût du voyage), spatio-temporelles (se repérer, se représenter l'espace) et de communication (demander son chemin). Si la personne présente des difficultés dans les savoirs de base, elle ne saura ou n'osera pas s'aventurer dans un espace éloigné de chez elle.

Remettre des gens en difficulté dans une dynamique de mouvement en leur permettant d'améliorer leurs possibilités de déplacement peut permettre d'engendrer une dynamique de mobilité intellectuelle et psychologique (acceptation du changement, développement des capacités d'adaptation et d'ouverture au monde), des qualités considérées comme essentielles, aujourd'hui, dans le monde du travail et de l'entreprise.

Le schéma ci-dessous présente une déclinaison d'actions menées par les SIAE dans le but d'améliorer les possibilités d'obtention du permis B de leurs salariés en parcours.



Dispositifs de soutien à la mobilité des SIAE du Poitou-Charentes

Une enquête express réalisée en mars 2008⁴ nous indique que 73,6% des SIAE, ayant répondu à l'enquête, bénéficient d'un ou plusieurs dispositifs "mobilité physique" en place sur leur territoire ; tandis que 13,2% des SIAE qui déclarent ne pas avoir sur leur territoire de solution existante, envisagent de mener une action avec leurs partenaires dans l'année. On identifie 4 différentes catégories d'actions développées :

communiquer informer former



information et accompagnement pour bénéficier de dispositifs existants sur le territoire

La prise en compte des besoins de déplacement amène les structures, dans le cadre de leur action socioformative, à accompagner les personnes dans leurs démarches et à les informer :

- > sur l'importance d'accroître sa mobilité et donc son autonomie pour augmenter ses chances d'accéder à un emploi
- > sur les dispositifs d'aide à la mobilité existants sur leur territoire.

☞ TREMPAIN (EI) met ainsi en avant la diversité des dispositifs utilisables par ses salariés sur la Communauté d'Agglomération de Poitiers.



Incitation au covoiturage

Le covoiturage entre les salariés, est l'un des moyens les moins coûteux en termes d'organisation et en termes financiers pour les personnes et pour les structures. Cela fait par ailleurs appel aux valeurs de solidarité et permet de créer du lien social entre les salariés.

Dans le Pays Mellois⁵, il existe un service de mise en relation. La Région Poitou-Charentes vient de lancer sa plateforme de covoiturage⁶.

ALESIE, union locale des SIAE d'Angoulême, mentionne la nécessité de communiquer auprès des salariés, via un document formel de type "charte de covoiturage"⁷ sur les droits et obligations de chacun, covoitureurs et covoiturés : partage des frais, convivialité et éventuellement rotation des conducteurs.



prévention routière, préparation adaptée au code de la route et au permis de conduire

En amont de l'acquisition d'un véhicule automobile personnel, garant de l'autonomie particulièrement en zone rurale, se pose le problème d'accès au permis de conduire, de plus en plus complexe et coûteux. Améliorer les chances d'obtention du permis fait donc partie des objectifs que se fixent les SIAE.

Au coût élevé des séances d'apprentissage (coût moyen du permis de conduire évalué à 1 200 euros) s'ajoute bien souvent des difficultés d'ordre cognitif. L'apprentissage théorique est lourd et l'examen du permis de conduire devient de plus en plus complexe : vocabulaire spécifique méconnu, formation basée sur l'autoévaluation sans accompagnement systématique par un moniteur.

Les dispositifs mis en place par les SIAE de Poitou-Charentes constituent une palette progressive d'actions pour faciliter l'obtention de la carte rose (voir schéma p.2).

☞ Permis Solidaires, action menée par VIVRACTIF (EI et ACI)

Ainsi, certaines sessions peuvent être internes par mobilisation de ressources propres (personnel et salle à disposition), tandis que d'autres font appel à des intervenants extérieurs.

C'est le cas notamment du centre socioculturel de Pons, porteur de 3 chantiers d'insertion, qui a mis en place l'action "un permis pour la mobilité"⁸.

location ou prêt de véhicule personnel

Souvent indispensables en zone rurale, ces services incluent en général l'entretien, la réparation et l'assurance du véhicule.

Location automobile



En raison de son coût important et donc de la complexité de son montage, la constitution et l'entretien d'un parc automobile est rare. Nous n'avons d'ailleurs identifié qu'une seule structure, située dans la Vienne, mettant en place ce type de projet :

☞ AUDACIE avec son dispositif "Job Mobil"

Location de cyclomoteurs



Le plus fréquent est la constitution d'un parc de véhicules deux-roues motorisés à la location.

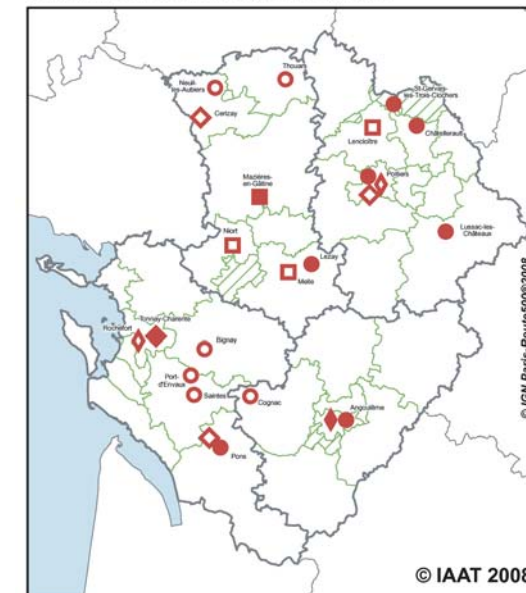
Certaines SIAE dans le cadre de leur projet associatif portent ce type de projets : ☞ MOBilité, mis en place sur le bassin Niortais par EIVE (2 EI).

Ces projets sont aussi portés sur certains territoires par d'autres structures (centres sociaux, collectivités...). Les SIAE sont alors prescripteurs du service et proposent généralement de se porter caution.

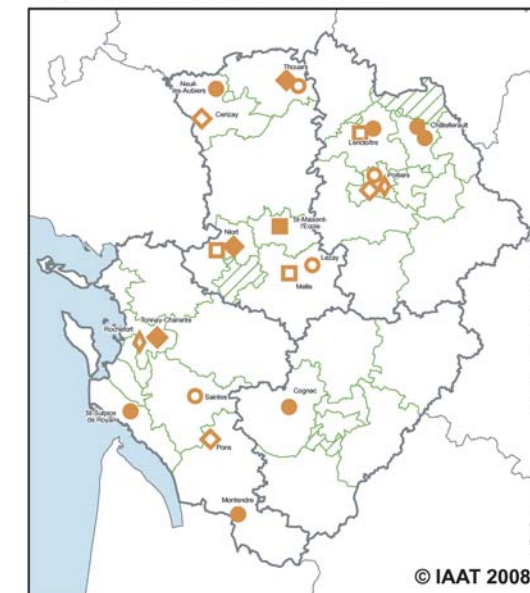
Notons des projets mis en place le plus souvent en zone rurale, au niveau des "pays", découpage qui semble en effet adapté pour la mise en place de ce type de dispositif :

Dans le Bocage Bressuirais, il est géré par l'association des 4 centres socioculturels du pays. Dans le Pays Mellois⁵, par le Syndicat Mixte.

action : informer, former, communiquer



action : prêt ou location de véhicules



Location prêt de vélos



En zone urbaine l'utilisation du vélo est également dans les préoccupations de certains dirigeants de SIAE : prêt et location de vélos sont en développement.

☞ Notamment à Action Ozon (ACI) depuis début 2007.

La MDC 17 (2 AI) signale être en recherche de partenariats pour la mise en place de ce service.

- ACI : Ateliers et Chantiers d'insertion
- AI : Associations intermédiaires
- ◆ EI : Entreprises d'insertion
- ◆ RQ : Régie de Quartier
- Pays et Communautés d'Agglomération
- ▨ Hors Pays et Communautés d'Agglomération

¹ Enquête IRIS réalisée en 2006

² Trois catégories de "sorties dynamiques" sont présentées dans la circulaire du 10/12/08 afin de « mesurer l'effet emploi d'un passage par une SIAE » : Sorties vers l'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprises...), Sorties vers « un emploi de transition » (CDD de moins de 6 mois, contrats aidés), Sorties positives (formation qualifiante, embauche dans une autre SIAE...)

³ Source : Association C Permis (Cherbourg). Plus d'informations, consultez www.place-publique.fr/article873.html

⁴ Enquête non exhaustive basée sur les informations de 53 SIAE qui ont répondu à cette enquête, soit un taux de participation de 29.6%.

⁵ Plus d'informations, consultez le site Internet www.paysmellois.org rubrique "au quotidien".

⁶ Plus d'informations, consultez le site Internet covoiturage.poitou-charentes.fr.

⁷ Exemple de charte de covoiturage sur le site www.paysmellois.org rubrique "au quotidien".

⁸ Détail de l'action du centre socioculturel de Pons : www.cspons.com/centreinsertion.htm, rubrique "Code de la route".

